

LE LAC DE SOUM ET LES CRÊTES DU SOULOR

Balisage - orientation : balisage rouge et blanc du GR10 sur une partie du parcours.

Dénivelé cumulé à la montée : 920 m.

Dénivelé cumulé à la descente : 920 m.

DESCRIPTIF

00H00 ARRENS_MARSOUS A la Place du Val d'Azun, prendre direction Argelès (direction du parc de loisirs) sur environ 800 m. Après La Balaguère, qu'on laisse sur sa droite, prendre dans le pré à gauche juste avant un abri-transformateur. Aller jusqu'au petit pont. Contourner à droite jusqu'à l'église de Marsous et suivre la route d'Argelès jusqu'à un oratoire juste après un grand bâtiment agricole en bois.

00H15 ORATOIRE Prendre à gauche une petite route en direction du « LAC DE SOUM par les ARTIGAUX » ; passer un pont et prendre à gauche une piste qui monte le long du ruisseau de Caubère. Le sentier monte en lacets pendant environ 1 heure et rejoint une piste. (Balisage vert). Prendre à droite la piste sur 100 mètres. Arriver à un carrefour de pistes ;

01H20 PISTE A L'ALTITUDE 1133 m. Laisser sur la droite une piste qui va à la colonie de vacances « PERE » pour prendre celle qui monte tout droit (balisage jaune); au bout d'environ 500 m prendre le sentier qui la prolonge pour rejoindre une nouvelle piste ; la prendre à droite dans le sens de la montée jusqu'à une barrière canadienne (grille métallique au sol).

01H50 POINT COTE 1219 m. Prendre une piste à droite qui monte très raide en lacets, contourner une grange restaurée par la gauche, passer un petit ruisseau (vieil abreuvoir) longer une ravine bien marquée et suivre le sentier vers la gauche jusqu'au « COL DE SOUM » Alt. 1532 m. (balisage VTT sur des poteaux épars).

03H15 COL DE SOUM Du col, prendre de suite à gauche le GR101 (vers le sud ouest), sans descendre au lac, la piste en montée jusqu'au col de Mauben (1549 m). Laisser une piste sur la droite et continuer tout droit. La piste contourne ensuite le Cap d'Août par l'Ouest, puis descend pour passer près de barres rocheuses et rejoint alors le col du Soulor (1474 m), rendu célèbre par le Tour de France. Balisage rouge et blanc épars.

04H00 COL DU SOULOR Traverser la route goudronnée Soulor-Aubisque. Prendre en face la piste direction sud ouest, à plat, pour rejoindre le col de Saucède (1525 m) et le GR 10 (balisage Rouge et blanc).

04H20 COL DE SAUCEDE Le sentier descend vers la gauche sur un talus (direction est) ; laisser en contrebas une cabane de berger. Monter légèrement à travers les pelouses et des balcons herbeux. Laisser à droite un vallon marécageux et suivre un éperon qui va en se rétrécissant et dont l'extrémité est dégarnie d'herbe à cause du piétinement des vaches (très belle vue sur la vallée d'Azun). Obliquer sur la droite pour descendre à un ruisseau dont on suit la rive gauche. Le traverser à la hauteur des premiers arbres et s'engager sur un sentier dénommé «Reine Hortense», bien tracé, qui bientôt s'élargit, suit une route, la laisse sur la gauche à la ferme Moura (1087 m), la retrouve, et la quitte enfin pour descendre tout droit et déboucher sur la route D 105. Prendre à gauche, longer les bâtiments du centre Jean Thébault.

Descendre sur Arrens, passer le cimetière.

06H00 ARRENS-MARSOUS



